

## Deuxième journées de la Sécurité des patients

Les Deuxièmes journées de la Sécurité des patients, organisées par la SOTUGERES, Société Tunisienne de Gestion des Risques en Etablissements de Santé se sont tenues à Tunis, les 28 et 29 octobre 2016, devant une salle comble. Plusieurs conférenciers venus du Canada, de Suisse, de France et de Tunisie se sont succédés à la tribune pour traiter de la sécurité des patients. La présence dans le public des différents acteurs de l'établissement de santé, administratifs et soignants, témoigne de la prise de conscience de ces derniers de la priorité à donner à la sécurité des patients.

La première séance a été consacrée aux droits des patients et à la responsabilité médicale. De la manière didactique qui lui est propre, Mr A. M. Ceretti, Président Fondateur du LIEN, a évoqué la longue évolution des mentalités des soignants et de la législation française concernant les droits des patients. Ce processus, opéré sur une trentaine d'année, marque le passage progressif du rapport médecin décideur et du patient consentant à celui de la concertation et au consentement éclairé. Le patient a de même eu le droit d'accéder à son dossier. M. Ceretti a insisté sur le fait que seule la loi a rendu pérenne ce changement et il a conclu en évoquant les dernières évolutions du droit français tel que le droit de mener des actions collectives (class action des Américains) et l'agrément donné-aux associations des patients de siéger dans les instances régionales et nationales

Dans le même ordre d'idée, Mr N. Chaabouni, Ancien Président du Conseil de l'Ordre des médecins, a évoqué l'évolution des rapports entre médecins et patients en Tunisie. Il a précisé qu'en l'absence d'un cadre législatif cohérent, dans la plupart des cas, l'accident médical est traité de manière conflictuelle et dans un cadre pénal. Il a, lui aussi, insisté sur la nécessaire évolution du cadre législatif tunisien qui permettra à cette relation d'évoluer sans disposition d'esprit conflictuelle et rétablira le climat de confiance entre soignants et soignés.

Le sujet de la seconde séance concernait l'accréditation en santé. Mme F. Messai, Présidente du comité de pilotage de son établissement, a rapporté une expérience originale de mise à niveau d'un établissement privé de santé selon les normes de la haute autorité de santé française (HAS), le cadre législatif tunisien étant en cours d'élaboration. Mme Héla Mesmia, cadre de l'INASanté, l'Instance nationale d'Accréditation en santé a retracé le parcours de soins élaboré par cette institution. Mme N. KAABACHI a fait un exposé sur l'accréditation des laboratoires, sur l'adaptation de la Norme ISO 15189 au contexte tunisien et sur le rôle de cette accréditation dans l'amélioration de la sécurité au sein des laboratoires.

Le débat qui a suivi cette séance a été marqué par une liberté de ton assez caractéristique de la Tunisie post dictature. Les différents intervenants ont relevé la difficulté à mettre en place cette accréditation en Tunisie, malgré le travail de fond accompli par l'INASanté. La cadence de travail de cette instance s'est encore plus accélérée avec la mise en place du PACS, Programme d'aide à la Compétitivité des services, en collaboration avec l'Union européenne. A l'échéance de l'année 2019, cet ambitieux programme devrait permettre à cette instance de devenir totalement fonctionnelle, reconnue comme organisme certificateur par l'ISQUA et à amener 30 établissements privés et publics à déposer leur demande de certification auprès de l'INASanté.

Au cours de la troisième séance, à travers leurs différentes expériences, les trois orateurs, Mme L. Pelletier du Canada, Mr A. Staines de Suisse et Mr J. Gargouri de Tunisie ont tour à tour évoqué le rôle essentiel des indicateurs de la mesure dans tout programme de qualité des soins et de sécurité des patients. Ces indicateurs, qui peuvent être d'une simplicité remarquable, ont une grande pertinence dans l'évaluation de l'impact de chaque action mise en place.

Actualité oblige, la quatrième session a été consacrée à l'afflux massif de blessés à la suite d'un attentat. Mrs M. Daghfous et M. Houissa, respectivement Chef de service du SAMU de Tunis et Chef de service d'Anesthésie réanimation à l'hôpital Charles Nicolle de Tunis ont présenté les protocoles mis en place et les conduites à tenir sur le lieu de l'attentat et à l'arrivée à l'hôpital. Mr

Gilbert Mounier, Président de la SOFGRESS, a présenté les outils d'évaluation et d'amélioration d'un plan blanc.

La dernière session avait trait aux risques infectieux. Mr A.M. Ceretti a ouvert la séance en évoquant la prise de conscience progressive du danger que constituent ces infections associées aux soins pour le patient et les mesures mises en place pour en diminuer l'impact.

Mr P. Eggymann de Suisse a présenté l'expérience exceptionnelle et mondialement reconnue de son service dans la réduction des infections liées aux cathéters et aux pneumopathies acquises sous ventilation mécanique.

Mr I. Aissa, médecin anesthésiste, responsable du comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) au sein de son établissement, a présenté les procédés utilisés pour *monitorer* les infections en réanimation et les moyens mis en œuvre pour en diminuer la fréquence et la gravité.

Enfin Mr M. Ferjani, Chef de service d'Anesthésie réanimation à l'hôpital militaire de Tunis, a présenté la politique d'utilisation raisonnée des antibiotiques mise en place au sein de cet hôpital.

Trois ateliers se sont également tenus au cours de ces journées.

Le premier atelier, dirigé par Mr A. Staines, avait pour thème le rôle du leader dans la mise en place d'une politique de qualité des soins et de sécurité des patients. Cet atelier a particulièrement attiré les directeurs d'établissements et les médecins ayant une responsabilité au sein de leur service.

Le second atelier, dirigé par Mr P. Eggymann avait pour thème les outils de mesure de l'infection en réanimation.

Le troisième atelier, dirigé par Mme Lyne Pelletier avait pour thème l'importance du rôle de la *check list* dans la réduction des accidents de soins.

Dès sa création, la SOTUGERES, s'est donné pour mission le développement et la promotion des connaissances et des savoir-faire nécessaires à la gestion des risques en établissements de santé. De par la qualité des orateurs, les thèmes choisis et le public nombreux et interactif, cet objectif semble avoir été largement atteint au cours de ces deuxièmes journées de la sécurité des patients.

Dr Lotfi Benmosbah  
Président de la SOTUGERES